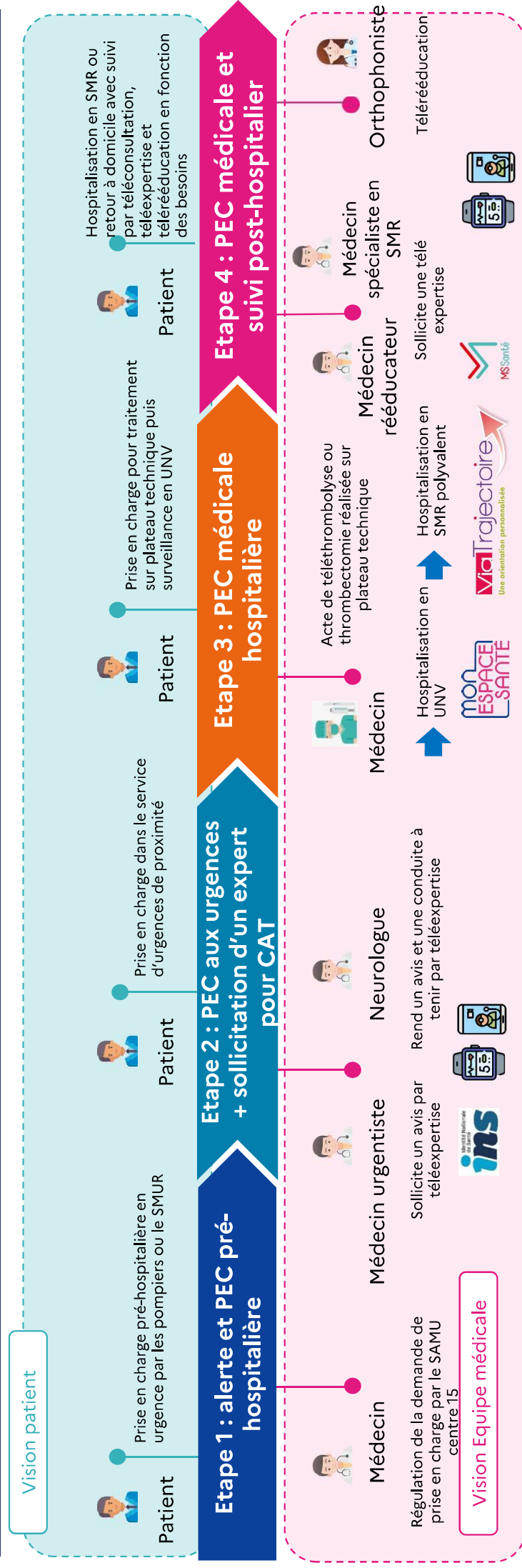


Parcours AVC



- **Description du parcours** : Prise en charge du patient victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC) de la détection pré-hospitalière à la rééducation en SMR spécialisé et à la prévention des récurrences
- **Intérêts du parcours** :
 - Amélioration de l'efficacité du parcours de santé des patients victimes d'accidents vasculaires cérébraux (AVC)
 - Réduction des inégalités sociales et territoriales de santé en matière de prévention et de prise en charge de l'AVC

Description du parcours



PEC : prise en charge
CAT : conduite à tenir

UNV : unité neuro-vasculaire
SMR : Service de Soins Médicaux et de Réadaptation

TLC : téléconsultation
TLX : téléexpertise